

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **12 (1876)**

Heft 21

PDF erstellt am: **02.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

FRIBOURG.

1^{er} Novembre 1876.

12^e année.

N^o 21.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Réunion du Comité central à Fribourg. — Fédération universelle des instituteurs. — Conférences générales des instituteurs neuchâtelais. — Congrès des instituteurs voués à l'éducation des aveugles. — Correspondances de Grèce et de Hongrie. — Chronique bibliographique. — Chronique scolaire.

Réunion du Comité central de la Société des instituteurs de la Suisse romande, à Fribourg, les 15 et 16 octobre 1876.

La fin de chaque année est marquée par une réunion du Comité central, composé des délégués de tous les cantons romands et du Jura bernois. Cette réunion a pour objet de décider toutes les questions qui regardent la Société et son organe, l'*Educateur*.

Dans la session qui vient d'avoir lieu à Fribourg, les questions d'une certaine importance n'ont pas manqué et ont été résolues après une discussion sérieuse qui a pris deux séances, une séance préliminaire dans la soirée du samedi 15 et une séance définitive tenue le lendemain, dimanche 16.

Étaient représentés à la réunion, Vaud, par M. Cuénoud, ancien professeur à l'Académie, aujourd'hui administrateur de l'hôpital cantonal, MM. Paul Vulliet et Frédéric Maillard, professeurs, et M. Paul Rolland, inspecteur d'écoles à Aubonne. Neuchâtel avait pour délégués, MM. Villommet et Miéville, instituteurs primaires;

le Jura bernois, MM. Allemand, professeur à St-Imier, et Schaffter, inspecteur d'écoles à Delémont ; Fribourg, siège de la Société et du Comité-Directeur, avait pour délégués les cinq membres de ce dernier, M. Majeux, directeur d'écoles et Conseiller communal, comme président, M. Pierre Ducotterd, professeur au collège, vice-président, M. Chanex, instituteur primaire, caissier de la Société, M. Torche, professeur au collège et M. Georges Daguet, ancien instituteur, secrétaire.

M. Alexandre Daguet, professeur à Neuchâtel, assistait aux séances, avec voix consultative, comme Rédacteur en chef de l'*Educateur*.

On a regretté vivement l'absence des délégués genevois dont un, l'honorable M. Duchosal, s'était excusé par lettre et dont l'autre, M. Pelletier, ordinairement aussi exact et zélé que sympathique, a manqué au rendez-vous.

Le délégué du Valais, M. Bruttin, n'était pas présent non plus. Par une inadvertance qui ne doit pas se renouveler, le délégué de la Suisse allemande, M. Balsiger, n'avait pas été prévenu.

La première question à traiter était celle du Congrès qui devait avoir lieu à Fribourg cette année et que les circonstances ont contraint le Comité-Directeur d'ajourner à l'année prochaine, sur la requête des instituteurs vaudois, appuyés par l'autorité scolaire fribourgeoise et en raison surtout du trop grand nombre de fêtes nationales qui se célébraient cette année dans la Suisse occidentale.

Il s'agissait de savoir si la fête aurait réellement lieu à Fribourg l'été prochain, c'est-à-dire en août 1877. Le Congrès se réunissant à Fribourg, il semblait naturel aussi que cette ville restât le siège de la Société et partant de son organe, l'*Educateur*. C'est bien ainsi que l'entendaient Messieurs de Vaud, en demandant l'ajournement du Congrès à l'année prochaine.

Cependant nos amis de Fribourg, par un désintéressement digne d'éloge, proposaient de transférer l'*Educateur* à Lausanne, soit en créant un comité spécial dans cette ville, soit en y plaçant le Comité-Directeur. Cette translation offrait le double avantage d'éviter l'inconvénient de dévier de la rotation établie entre les cantons romands et d'offrir plus de chances de succès au journal de la Société qu'une publication prolongée de cette feuille à Fribourg.

Messieurs de Vaud, faisant assaut de bons procédés envers les Fribourgeois, proposaient, au contraire, de maintenir le siège de la Société et de l'*Educateur* avec le Congrès, à Fribourg, d'après l'axiome juridique : *celui qui a l'onéreux d'une affaire doit en avoir les avantages*, c'est-à-dire dans le cas particulier, le Comité-Directeur, le journal, la caisse. (*Qui commodum habet et incommodum habere debet*).

Une première discussion dans la soirée du samedi avait éclairci tous les points de la question sans aboutir à une solution définitive. Cette solution intervint dans la matinée du dimanche où il fut pris les résolutions suivantes :

I. Le Congrès scolaire aura lieu à Fribourg, par les soins du Comité-Directeur actuel, qui se transformera pour la circonstance, en comité d'organisation de la fête.

II. Le siège du Comité-Directeur est fixé à Lausanne pour les années 1877 et 1878.

III. Lausanne devient également, pour 2 ans, le siège de l'*Educateur*, M. Daguet demeurant rédacteur en chef.

Ces points, sauf celui du transfert du Comité-Directeur, ont été adoptés à l'unanimité, le transfert à la simple majorité.

En prenant sur eux d'accepter un honneur et un fardeau auxquels ils n'étaient absolument pas préparés en venant à Fribourg, ce qui, selon leurs propres expressions, surprendra bien du monde dans leur canton, les délégués de Vaud expriment le regret que Fribourg n'ait pas conservé une année encore la direction de la Société comme on s'y attendait et déclarent ne consentir à cette situation que dans l'intérêt de la Société et du journal. A leur retour à Lausanne, ils se hâteront d'ailleurs d'informer le Comité cantonal pour qu'il porvoie à la nomination d'un Comité-directeur, sauf à faire ratifier tous ces changements par l'assemblée générale de Fribourg.

A propos de l'*Educateur*, les délégués de Vaud tiennent à savoir avant tout quels seront les rapports du Comité-directeur de Lausanne avec le rédacteur en chef, en un mot, quelle sera la compétence du premier. M. Daguet répond à ces Messieurs qu'il estime que tout ce qui regarde la rédaction doit passer par ses mains, comme cela se pratique depuis 42 ans; autrement il ne serait pas rédacteur en chef. Mais, en même temps, il se déclare prêt à rendre compte en tout temps au Comité-directeur, *sous le contrôle duquel il rédige l'Educateur*. Il recevra de même avec plaisir toutes les observations et critiques qui pourraient lui être adressées par le Comité, se conformera aux instructions reçues et soumettra au Comité les articles qu'il sera dans le cas de refuser pour leur tendance ou pour un autre motif, conformément au règlement qui a statué sur cet objet et déterminé nettement les attributions du Comité-directeur et de la rédaction. Il reconnaît de plus au Comité le droit de faire paraître ces articles refusés dans l'*Educateur*, *sous la responsabilité propre de ces Messieurs en corps*. Les délégués de Vaud se montrent satisfaits de cette explication franche et catégorique, ainsi que le Comité central.

Au nombre des autres questions qui ont occupé le Comité central, la plus intéressante est sans contredit celle de la *Caisse*

de secours pour les instituteurs dans le besoin. Cette institution, dont l'idée première, émise par M. Villommet, de Neuchâtel, avait été accueillie avec faveur et on peut dire avec enthousiasme, n'a malheureusement pas trouvé jusqu'ici l'appui matériel nécessaire pour réussir et prospérer. Le Comité établi à ce sujet et dont M. Villommet fait partie comme caissier, se proposant de faire un nouvel appel au Corps enseignant pour stimuler le zèle et la libéralité de ses membres, nous nous bornerons à mentionner ce point d'une si grande portée pour l'avenir des instituteurs et même pour celui de l'école dans notre pays. Car, plus l'on parviendra à améliorer la position matérielle du Corps enseignant, plus on parviendra aussi à améliorer sa position morale, et plus cette position matérielle et morale sera honorable, plus grand aussi sera le prestige de l'instituteur et plus efficace et salubre sera son influence.

Dans la discussion à laquelle a donné lieu la communication de M. Villommet, quelques membres avaient émis l'idée que la chose ne fût reprise qu'au Congrès de Fribourg, avec un résultat positif. Le Comité central tout entier se range à cette opinion.

Les tractanda épuisés, les membres du Comité central, après une courte excursion dans ces abords si pittoresques de la ville des Tours et des Ponts, se sont assis au banquet traditionnel qui, cette année, a été servi à l'hôtel du Faucon. Il n'a été prononcé dans cette agape fraternelle qu'un petit nombre de paroles. Mais, dans ces discours, on sentait circuler une sève généreuse et une tendresse qui ont fait à l'âme autant de bien que des mets succulents peuvent en faire à l'estomac des gourmets.

La réunion du Comité central à Fribourg prendra certainement place, par sa cordialité, parmi les plus intéressantes qu'ait eues la direction de la Société romande depuis une douzaine d'années qu'elle existe.

A. DAGUET.

La Fédération universelle des instituteurs.

La fondation d'une institution pédagogique universelle est une idée grandiose, mais qui aura quelque peine à se réaliser en suivant la marche tracée à Genève en 1872 et adoptée à St-Imier deux ans après. On pourrait peut-être appliquer à ce projet le vieux proverbe : « Qui trop embrasse, mal étreint. »

Vous conviendrez, en effet, qu'en l'état actuel de l'Europe, cette association est une chose presque impossible. Nous persistons à croire qu'il eût été préférable de s'en tenir, pour le moment, comme l'avait proposé M. le professeur Preda, à une association des instituteurs de race latine. La France aurait pu y adhérer ; quant à la Belgique et à l'Italie, les délégués de ces deux pays ayant déjà approuvé le projet de statuts élaboré par M. Pelletier, leur adhésion était assurée.

Mais nous ne venons pas ici discuter les chances qu'a ce projet d'être mené à bonne fin, ni les inconvénients qu'il peut présenter ; nous tenons seulement à appeler l'attention des maîtres qui s'y intéressent sur un moyen pratique de le réaliser en partie. Nous voulons parler de l'utilité et de l'importance de ces communications, de ces correspondances trop peu suivies entre les instituteurs des différents pays, sur les méthodes et les procédés qu'ils emploient, sur les améliorations qu'ils réclament ou qu'ils entrevoient et surtout sur les progrès réalisés chez eux dans le domaine de l'enseignement. M. Daguët, en Suisse, M. Defodon à Paris, M. Campion, ancien gérant du *Progrès*, à Bruxelles, et enfin M. Lallemand, professeur, directeur de la revue pédagogique *De Vekker*, à la Haye, par leurs publications périodiques, préparent admirablement les voies à cette union, à cette fédération des membres du Corps enseignant, qui, sans être cosmopolites et sans reléguer au second rang l'amour sacré de la patrie, sympathisent avec cette œuvre de paix, de concorde, qui a pour but « l'étude des meilleurs moyens de conduire l'humanité vers cette perfectibilité indéfinie qui est dans les desseins de Dieu. »

La Belgique a donné cette année un bel exemple de ce que peut l'association des instituteurs : 1,500 maîtres ont tenu leurs assises à Gand et discuté sur les grandes questions pédagogiques à l'ordre du jour. La Suisse, cette terre privilégiée, a depuis longtemps ses congrès scolaires, auxquels nous avons eu le plaisir d'assister. L'Italie aussi a tenu, du 3 au 13 septembre, dans la ville de Palerme, son X^e Congrès pédagogique. En France, les réunions d'instituteurs s'organisent, des conférences pédagogiques sont déjà établies dans un grand nombre de départements, et nous espérons bien voir, en 1878, le ministre de l'instruction publique de la République française présider, à Paris, le premier Congrès international des hommes d'école.

L'exemple de nos frères belges, suisses et italiens doit être porté à la connaissance de tous. C'est dans ce but que le Manuel général de l'instruction primaire a publié une très-intéressante série d'articles sur ces fêtes de l'intelligence et du progrès. Espérons que d'autres journaux pédagogiques de différents pays s'en occuperont à leur tour.

Encore une fois, c'est par la communication incessante des instituteurs de tous les pays, par la lecture des travaux pédagogiques publiés à l'étranger, en un mot, par « la voie des journaux et l'échange d'idées entre les éducateurs et écrivains pédagogiques, non-seulement de l'Europe, mais des deux hémisphères, » que se fondera solidement cette Fédération qui est appelée à jouer un rôle si important.

Que les instituteurs suisses et belges communiquent donc aux journaux d'éducation français leurs vues sur les différentes branches de l'enseignement primaire, et qu'à notre tour, maîtres français, malgré le peu d'habitude que nous avons d'écrire, nous correspondions avec nos frères suisses et belges, et bientôt la Fédération des instituteurs deviendra une réalité.

A. MASSON, instituteur.

St-Jean-du-Marché (Vosges) 8 octobre 1876.

Conférences générales des Instituteurs neuchâtelois.

Les Conférences annuelles du corps enseignant primaire neuchâtelois se sont tenues les 2 et 3 octobre derniers au château de Neuchâtel et dans l'ancienne salle du Grand Conseil, sous la présidence de M. Guillaume, conseiller d'Etat et Directeur de l'Instruction publique. Outre les séances du matin consacrées aux affaires générales, il y avait des séances de relevée destinées aux intérêts de la Société pédagogique.

Les questions à l'ordre du jour dans les séances générales étaient d'abord relatives à l'Ecole d'apprentis et aux Ecoles complémentaires ou de perfectionnement (*Fortbildungsschulen*). Ces questions ont beaucoup occupé nos collègues de la Suisse allemande, ces dernières années. Celle des Ecoles d'apprentis a fait l'objet de discussions nourries à la réunion de Neuveville.

Une troisième question, celle des diplômes ou brevets de capacité pour l'enseignement primaire, figurait également dans les tractanda.

Voici les conclusions prises par l'assemblée : les Ecoles d'apprentis introduites par la loi de 1872 sont utiles à la condition : 1° qu'on sépare ces écoles des classes ordinaires ; 2° qu'une plus grande sévérité soit apportée à l'admission des élèves.

La création des Ecoles complémentaires ne paraît pas en harmonie avec les usages existants. On désire, en revanche, le rétablissement des Sociétés d'instruction mutuelle et d'émulation qui existaient, il y a quelques années.

Les brevets uniques auraient pour effet de diminuer encore le nombre des instituteurs. Le système actuel présente aussi de graves inconvénients dont on éviterait cependant le plus grave, si un candidat qui a échoué dans un examen n'était pas tenu de refaire en entier son examen, pendant qu'au jugement de la majorité de l'assemblée l'examen postérieur ne devrait porter que sur les parties faibles des aspirants et aspirantes.

Ce programme des examens actuels donne aussi lieu à des critiques tendant à la simplification de ce canevas des matières à étudier. Des observations analogues s'étaient déjà produites au

sein du jury des examens d'Etat lui-même, où une proposition de M. Daguët concluant à la révision générale du programme a été accueillie avec faveur. Cette révision doit faire l'objet d'une étude sérieuse.

La session des instituteurs a été marquée par la nomination d'un nouveau Comité composé de MM. Michet, Thiébaud, Cornu, Grandjean, instituteurs au Locle, et Lugginbühl, instituteur à la Sagne.

Nous avons déjà mentionné le prix de 20 francs accordé par le jury à M. Perriard, instituteur à Cerneux-Péquignot. Le rapport de M. Daguët au jury sur la monographie de Cerneux-Péquignot doit paraître dans l'*Educateur*.

Congrès des instituteurs voués à l'éducation des aveugles.

Ce Congrès a eu lieu à Dresde les 25, 26 et 27 juillet, et tous les établissements de l'Allemagne et de l'Autriche y avaient leurs représentants. Le Danemark et la Hollande y avaient leurs députés. En revanche, ceux de l'Angleterre et de l'Ecosse, bien qu'annoncés, n'ont pas paru. Dès le 24 au soir, une réunion préliminaire avait eu lieu dans la Salle du Belvédère, sur la fameuse terrasse du ministre Brühl, et M. Reinhard, directeur de l'Institut royal des aveugles à Dresde, avait été appelé aux honneurs de la présidence.

Le Congrès s'est occupé des appareils propres à l'instruction des aveugles, des méthodes à employer pour la lecture, l'écriture et les autres branches d'études. M. Reinhard a fait un rapport sur l'inflammation de l'œil chez les nouveau-nés (*ophthalmia neonatorum*). Il résulte du mémoire de M. Reinhard que la plupart des aveugles de naissance, comme on les appelle, le sont par suite de cette ophthalmie redoutable, et d'autant plus à déplorer que la médecine a des moyens curatifs et infaillibles quand ils sont appliqués à temps. Le mal ne devient incurable que par la négligence des parents et l'ignorance des sages-femmes. C'est donc à l'instruction de ces dernières qu'il faut travailler.

Un autre, sur la position sociale des aveugles, a fait l'objet d'un mémoire de M. Moldenkaver, directeur de l'asile des aveugles de Copenhague.

Les principales séances ont été tenues dans la salle des Etats du royaume, et l'assemblée a été saluée au nom du gouvernement par M. le conseiller privé von Zahs, qui, trois jours durant, a suivi avec un intérêt marqué les délibérations du Congrès.

Un appareil très-ingénieux, inventé par M. Pablanck de Vienne, et qui permet à l'aveugle d'écrire comme le voyant et qui de plus a l'avantage d'être portatif, a valu à son auteur les applaudissements de l'assemblée.



CORRESPONDANCE DE GRÈCE ET DE HONGRIE,

Ithaque (Theaki), 8 août 1876 (*).

..... Nous avons visité le château d'Ulysse, qui s'élève sur un roc presque à pic, à 250 pieds au-dessus de la mer. C'est là, sur une arête de rochers, de 500 pas de long et de 20 de large, qu'il faudrait placer, au dire de certains archéologues, le grand palais d'Ulysse, avec sa cour, son portique, sa grande salle pour les hommes et les 108 salles particulières des 108 prétendants, les appartements pour les femmes, la ville d'Ithaque elle-même, et, ce qui m'étonnerait le plus dans cette hypothèse, ce serait la sûreté de pied des prétendants, qui auraient, pendant 20 ans de suite, chaque soir, malgré le sommeil et le vin, retrouvé leur demeure à la lueur trompeuse des torches, sans jamais se casser le cou sur les rochers de l'Oéta. Il y a encore dans l'île d'autres ruines qui disputent à celles-ci le nom de château d'Ulysse, comme il y a aussi deux fontaines d'Aréthuse, deux bergeries d'Eumée, deux grottes des nymphes. Nous irons visiter tout cela et nous arriverons à la conviction qu'on n'a pas décrit ni voulu décrire l'Ithaque de la réalité, mais seulement une petite île, âpre et rocheuse comme le sont presque toutes les îles grecques, une île lointaine et mystérieuse, cachée dans le vague lointain de l'Occident, et digne de devenir l'île chérie du mystique navigateur Odysseus. L'étude de la topographie troyenne amena à des conclusions pareilles pour l'Iliade. Mon frère me seconde bien et fait de nombreux dessins et des études à l'huile. Pour moi, je rapporterai le plan de l'enceinte d'Appollonia, celui d'Ambracte, une inscription curieuse de Passaron, 2 ou 3 d'Appollonia, etc.

Je compte me trouver samedi à Patras et faire là une dernière excursion au Parnasse, dont je n'ai pas pu faire l'ascension l'an passé à cause des neiges. Je laisserai probablement mon frère à Delphes, où il veut faire un tableau, et m'en reviendrai prendre le chemin de l'école pour le 28 août.

J'ai beaucoup de notes de notre voyage. L'Orient est maintenant si curieux à étudier. A Apollonie, nous avons vu d'un côté le musulman albanais et turc, représentant de la conquête brutale et du despotisme militaire, toujours armé, toujours prêt à la *vendetta*, mais misérable, mourant presque de faim, grâce à sa paresse, décimé par la maladie, le harem et la guerre, qui retombe tout entière sur lui ; de l'autre, le raya chrétien, misérable lui aussi, mais non pas par sa faute, accablé sous le poids d'un régime qui ne lui laisse rien acquérir et lui demande à peu près la moitié de sa pauvre récolte de maïs ou de blé.

Janina nous a grandement déçus. La ville d'Ali-Pacha, qui se réveillait sous l'impulsion d'un despotisme intelligent, est maintenant plus que jamais

(*) Les lignes qu'on va lire sont extraites d'une lettre de l'auteur, M. Alfred Gilliéron, à M. Daguët.

pétrifiée par la Méduse turque ; pas une seule industrie européenne ; point de routes, point d'arbres, point de villa dans les environs. Les sites sont beaux, mais horriblement dénudés. Nous avons fait connaissance avec quelques Grecs distingués ; c'est la seule partie de la population qui vive, mais avec la défense de rien faire. Quant au gouvernement turc, il y est aussi bête qu'ailleurs. Le gouverneur s'est imaginé que nous étions des espions et nous a défendu de visiter la forteresse où quelques-uns placent Dodone ; heureusement nous l'avions déjà vue la veille.

Budapest, le 13 septembre 1876.

Comme tous les journaux vont vous entretenir de la magnifique excursion que nous venons de faire à la frontière turque, vous aurez peut-être du plaisir à en avoir quelques détails d'une personne qui y a pris part et, qui plus est, est neuchâteloise.

En voici en quelques mots le résumé :

Partis jeudi 7 septembre de Budapest, à 10 heures du soir, au nombre de 210 à 220 personnes, par un train spécial que le directeur (Tolnai) des chemins hongrois de l'État avait généreusement mis à notre disposition (nous n'avions guère que des wagons de 1^{re} classe occupés par 2 à 3 personnes ayant leur numéro), nous sommes arrivés mercredi à 6 heures à Orosháza, où le pasteur protestant Györy nous souhaita en français la bienvenue. — 60 voitures, attelées de 2 à 4 chevaux, nous emmenèrent en 2 1/2 heures à Mezőhegyes, où les chevaux aussi bien que les bêtes de somme nous furent amenés et, passez-moi le mot, présentés. D'abord venait le troupeau de juments, puis les étalons : bêtes de prix que 2 soldats avaient peine à contenir. Il me faut être court, j'abrège. L'école avait des bancs sur le modèle de celles de Suède qui avaient été envoyés à l'exposition de 1873.

Les grandes tables dressées pour 400 personnes nous attendaient à notre retour. Une dizaine de toasts y furent dits ; je vous citerai les noms de MM. *Faidier*, juriconsulte belge, beau vieillard à haute stature et à tête blanche ; *Levasseur*, professeur à Paris ; *Julia*, envoyé par le gouvernement français et qui écrit pour le *Journal officiel* ; *Ameline*, avocat ; *Mayer*, chef du bureau de statistique bavarois ; *Becker*, de Berlin ; *Braun*, de Baden. Le colonel *Horváth*, chef du haras, nous ayant salué en français et en hongrois, nous étions comme chez nous. Partis à 4 h., nous étions à 10 h. à Arad, où un splendide banquet de 400 couverts nous attendait. Là fut distribué le dernier numéro de notre Bulletin (que j'ai eu soin de vous envoyer), 1^{er} journal français qui ait été publié en Hongrie.

Impossible de vous dire avec quel enthousiasme nous fûmes reçus ici et partout. A 1 h. nous regagnions notre coupé, parce qu'à 4 1/2 h. il nous fallait repartir pour Rechiza, mines et usines de la compagnie française en possession de la Staatsbahn. Là nous attendait le déjeuner et un train de 60 petits wagons découverts où étaient placés 4 bancs et que tirait une mignonne petite locomotive de 5 pieds de haut et de 8 de long, qui,

s'enthousiasmant, elle aussi, se mit à courir avec une vitesse vertigineuse à travers de magnifiques vallées qui ne dépareraient pas la Suisse. Nous vîmes les mines de fer et de charbon, la préparation du coke et de l'acier de Bessemer — 5 quintaux en 40 minutes. A minuit, nous étions à Bazias, où 2 magnifiques bateaux nous attendaient, le pont couvert de tables très-bien servies. Nuit splendide ; peu se couchèrent. A 2 h., je fis toilette et me promenai sur le pont jusqu'à 5 h., où nous levâmes l'ancre aux sons d'une musique hongroise jouée par une bande de ces artistes bohémiens qui, sans connaître les notes, vous reproduisent tout ce qu'ils entendent. Nos 2 bateaux reliés l'un à l'autre et fendant au lever du soleil les ondes calmes et alors bleues du Danube, un petit vent frais et pur, la côte serbe où une fois nous vîmes briller sur la route les armes d'un détachement, le déjeuner pris sur le pont, les toasts qui se dirent, les chants hongrois qui furent entonnés à la proue, l'amabilité proverbiale des capitaines et des officiers, la joie qui éclatait sur tous les visages, tout cela ne s'oubliera pas, car c'était une scène digne des *Mille et une nuits* !

A 10 h., nous touchions à Orsova, où 60 voitures nous attendaient pour nous mener en 2 $\frac{1}{4}$ h. à Mehadia. Ici, comme du reste à Rescitz, la population est roumaine (valaque). Nouveau tableau où costume, langage, habitudes donnaient lieu à de nouvelles scènes d'un cachet bien local et bien intéressant.

Méhadia est un bain découvert par les Romains et fréquenté par les Roumains et les Serbes ; 7,000 personnes y ont été cette saison. Il est situé dans une gorge où coule la Cserna. Une vingtaine de sources chaudes et froides, alcalines, ferrugineuses et indifférentes, tout cela est plus pittoresque, plus sauvage que la vallée de Lauterbrunnen. Une dizaine de grands bâtiments, hôtels et bains à la fois, voilà Méhadia. Banquet de 450 couverts dans une salle digne de figurer à Genève ou à Lucerne. Le consul de France, qui était près de moi, ne pouvait revenir de son étonnement et tout le monde faisait comme lui. Après une dizaine de toasts hongrois, surtout français, puis allemands, nous retournâmes à Orsova.

A minuit nous levions l'ancre pour remonter à Bazias, où nous reprîmes notre train, qui se remit à filer sur Temesvar. Mais la ville de Werschetz nous avait télégraphié qu'elle nous avait préparé une collation. Le train s'arrête, nous descendons. Le maire nous adresse une allocution en allemand et nous invite à prendre le vin et le raisin préparé pour nous dans nos wagons. Une brochure nous fut remise ; Werschetz occupe les derniers contreforts des Carpathes, il a 15,000 arpents de vignes, produisant 6 à 700,000 eimer de vin, représentant une valeur de 6 à 7 millions de florins. Sa latitude est celle de Bordeaux et de Venise, sa température ordinaire en juillet et en août est de 30 à 32° réaumur. L'inattendu de cette cordiale réception fit monter l'enthousiasme à son comble. A Temesvar nous attendait une députation en cravate et gants blancs et en frac. Nous qui étions en habits gris, concevez-vous notre embarras ? M. Feldmann, aide de camp de l'em-

pereur de Russie, dont l'uniforme couvert de décorations avait, aux séances d'ouverture et de clôture, attiré tous les yeux, ne pouvait s'empêcher de protester contre ces surprises qui nous prenaient tellement au dépourvu. Vous parlerai-je de ce nouveau banquet aux sons d'une musique militaire, au bruit des toasts et des *éljen*, dont la cordialité égalait la vigueur ?

Remontés en wagon, on nous remet sous couvert 4 invitations de la ville de Szeged, logement, voiture et 2 repas. Cela ne finira donc pas !!! Nous y arrivons à 10 heures du soir. Nous entrons à la clarté des flambeaux dans cette ville de 80,000 âmes, qui est loin d'être entièrement pavée, et où nous attend une exposition nationale. Au banquet il fut même dit un toast *latin*, chose qui n'est pas rare en Hongrie, attendu que, il y 20 ou 30 ans, toutes les études s'y faisaient dans cette langue. Un médecin de mes amis, homme de 40 ans, savait à 12 ans mieux le latin que le hongrois.

Etant parti hier, à 2 heures de l'après-midi, de Szeged, nous arrivons à Csaba, où une cinquantaine de dames et de jeunes filles nous attendent en habits de fête à la gare, pour nous offrir des bouquets, des fruits, des pâtisseries, vin, bière, cigares et bon souhaits de voyage.

A la vue de cette cordialité, nous étions tous touchés. Dans une petite gare où se pressent 600 personnes, voilà qu'on entend le *Mesdames et Messieurs* du vieux Faider. On monte sur les chaises. Il est ému, il remercie ces bons Hongrois : *Jamais il n'y eut fête pareille, c'est un festin, un voyage de nocce que jamais nous n'oublierons. Vive la nation hongroise !* Ameline se lève : *Ce n'est pas adieu que nous vous disons, c'est au revoir à Paris !* D'autres orateurs et d'autres *éljens* se succèdent, mais la cloche tinte et la voix du chef nous crie : *En voiture. — Partir, quand vous êtes reçus non à bras ouverts, c'est une expression trop triviale, mais bien à cœur ouvert !* Partir, quand tout vous invite à la danse et au plaisir ! Je parierais que si nous étions restés, *Faider* et *Levasseur* se seraient laissés aller à danser la *sardàs*.

A 11 ¹/₂ heures, nous étions à Budapest, après avoir touché Strolnock, Hatvan et Gidöllö.

Si je vous ai reproduit tant de détails, c'est que ce que je viens de voir et d'entendre me transporte à tel point que je ne pouvais pas ne pas vous en instruire.

Faites-le connaître par nos journaux. Le devoir de tous les étrangers qui ont pris part à cette *marche triomphale*, à cette excursion, unique sous tant de rapports, est, à mon avis, de la porter à la connaissance de tous. *L'hospitalité hongroise*, qui est proverbiale, s'est affirmée de telle manière, qu'il faut que l'Europe en parle, renseignée par les étrangers qui y ont pris part. Et comme M. *Kinkel*, que vous verrez à Neuchâtel dans quelques semaines, a pris part aux débats du Congrès, mais non à cette splendide et fabuleuse excursion à la frontière turque des membres du IX^e Congrès

international de statistique, j'ai cru devoir vous donner sur cet *événement-excursion* les détails qu'il n'aurait pu vous communiquer.

FR. SCHWIEDLAND.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE.

ABRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE POLITIQUE, à l'usage des écoles et des familles, par A. VULLIET (4^e édition). Ouvrage adopté dans les établissements d'instruction secondaire à Genève et à Lausanne.

Les sciences historiques et géographiques doivent beaucoup à M. Vulliet : vulgarisateur infatigable, il tient à ce que ses nombreux lecteurs soient toujours au courant des innovations et des changements que les découvertes, les événements et les recherches des savants amènent sans cesse dans ces deux branches importantes de la vie intellectuelle des peuples.

En ce qui concerne la géographie spécialement, M. Vulliet a opéré toute une révolution dans l'enseignement de cette science, par la publication de sa *Géographie physique destinée à intéresser la jeunesse à l'aide des sciences naturelles et de gravures*. Tout le monde se rappelle le succès d'enthousiasme que ce beau livre a provoqué à son apparition, succès qui se continue après plus de quinze ans.

Mais la *Géographie physique*, par son étendue comme par son prix, était destinée aux maîtres et maîtresses et non pas aux élèves de nos écoles.

M. Vulliet a compris cette lacune, et il s'est empressé de la combler en offrant successivement aux écoles deux volumes, l'un de géographie physique et l'autre de géographie politique. C'est de ce dernier que nous avons à parler ici.

Le nouveau volume de M. Vulliet comprend 168 pages de texte serré, et il ne coûte qu'un franc. Dans l'introduction, l'auteur traite de la population du globe, des langues, des religions et des formes de gouvernement ; puis il étudie en détail chacun des Etats des cinq continents, proportionnant la matière à l'importance de chacun d'eux. as

Nous connaissions depuis longtemps la 3^e édition et nous nous en servions pour l'enseignement, car nous avons rencontré dans ce volume quelque chose qui ne se trouve pas partout, tant s'en faut : une grande simplicité d'exposition unie à une foule de notions intéressantes sur les pays en général et sur les villes célèbres en particulier, comme aussi aux données les plus récentes de la science géographique.

La nouvelle édition, tout en reproduisant les sérieuses qualités de ses aînées, en possède d'autres en propre. Ainsi, elle s'est complétée par l'adjonction de bon nombre de faits récents, et par des appendices détaillés, en ce qui concerne certains pays, la France, la Suisse et les Etats-Unis, entre autres.

En revanche, il nous paraît que l'Angleterre a été réduite un peu à la

portion congrue. Nous ne parlons pas de l'indication des quarante *shires*, mais quelques villes importantes comme *Leicester*, *Nottingham*, *Chester*, *Stockport*, *Salford*, *Oldham*, *Bolton*, *Bradford*, *Wolverhampton*, etc., auraient été dignes d'une mention quelconque.

Quoi qu'il en soit, l'*Abrégé de géographie politique*, tel qu'il est, est un livre des plus intéressants, des mieux faits sur la matière, si les élèves dessinent au tableau et dans des cahiers les cartes des pays parcourus, les notions géographiques qu'ils acquerront formeront un bagage fort suffisant. Aussi, sans être prophète, nous prédisons un légitime succès au nouvel ouvrage de l'honorable directeur de l'école supérieure de Lausanne.

A. BIOLLEY.

TABLEAU DES PRIX ET NOTES DE MÉRITE des élèves du Collège St-Michel de Fribourg, pour l'année 1875-76, chez Fragnière, 48 pages.

Nous extrayons de cet écrit ou compte-rendu du Collège de Fribourg, baptisé par les jésuites à la fin du 16^e siècle, Collège *St-Michel*, quelques données sur cet établissement dont l'organisation est peu connue, même dans les cantons voisins.

L'établissement se compose d'une section littéraire française, d'une section littéraire allemande et d'une section industrielle purement française. Sont superposés à ces sections un cours de philosophie et de physique ou d'études supérieures, une école de droit avec trois professeurs et un cours préparatoire à l'école polytechnique. Ce dernier est d'origine récente ; mais ces études supérieures formaient, sous le régime de 1848 à 1857, ce qu'on appelait l'Académie et précédemment les cours du Lycée.

Les sections littéraires françaises et allemandes se composent de 6 classes, renfermant 131 élèves dont 100 fréquentent la section française. Les cours industriels ont 52 élèves. Les cours supérieurs ont 27 élèves. Le personnel enseignant n'est pas indiqué dans ce tableau consacré aux prix. En examinant ce tableau, nous voyons que la très-grande majorité des élèves appartient au canton de Fribourg. Il y a cependant un certain nombre d'élèves de la Suisse allemande et italienne, quelques Polonais et Italiens proprement dits.

Trois élèves ont obtenu des diplômes de licence de 2^e et de 3^e classe.

Dans le cours dit de philosophie on enseigne la religion, la philosophie, la morale, l'histoire de la philosophie, les mathématiques, l'histoire, la littérature comparée, la langue allemande. Dans le cours de physique on professe la religion, la chimie, l'histoire naturelle, la théodicée, la morale, l'histoire de la philosophie, la littérature comparée, l'histoire.

Le Collège St-Michel a, comme on sait, pour directeur ou recteur un membre du clergé, et les chaires de l'enseignement supérieur, sauf le droit et les sciences exactes, sont entre les mains des ecclésiastiques.

Les cours du Collège de Fribourg commencent le 1^{er} octobre et finissent le 31 juillet.

RAPPORT SUR LE GYMNASSE CLASSIQUE DE BALE, pour l'année 1875-1876.

Imprimerie Schweighauser. 27 pages.

L'année scolaire a commencé avec 444 élèves et a fini avec 430 dans les 6 classes dont se compose cette institution. Ils paient 3 francs par mois. Il a été délivré des bourses pour la somme de 1568 fr. Le recteur, M. Adolphe Bourckardt, qui remplissait les fonctions de recteur depuis 50 ans, a obtenu sa démission dans les termes les plus honorables et les plus mérités. Le co-recteur, M. Fechter, avait formulé le même vœu et venait de recevoir sa démission dans les mêmes conditions, lorsque la mort, une mort subite déterminée par l'apoplexie, le frappa au moment où il allait procéder à l'examen de la 6^e classe. Un nouveau recteur a été élu dans la personne de M. F. Bourckardt, précédemment recteur du gymnase *réel* et de l'école professionnelle. Le corps enseignant compte 16 membres. Les branches d'études qui forment le programme sont au nombre de 13 : religion, grec, latin, français, allemand, histoire, géographie, mathématiques, sciences naturelles, écriture, dessin, chant, gymnastique, total : 32 heures de leçons dans la classe la plus avancée, le même nombre ou quelques heures de moins dans les cinq autres.

RAPPORT SUR LE GYMNASSE RÉEL DE BALE, pour la même année 1875-1876.

32 pages.

Le nombre des élèves dépasse de beaucoup dans cette section celui des élèves du gymnase classique. Il a compté 601 élèves dont 555 étaient présents à l'examen. Il a été délivré en bourse 3138 fr. Les élèves aisés paient une finance. Ces élèves appartiennent en majorité au canton de Bâle-Ville. Celui de Bâle-Campagne cependant est représenté par 55 jeunes gens, et les autres cantons par 144 élèves. Le corps des cadets se compose de 132 soldats en herbe. Le gymnase réel a 5 classes, dont quelques-unes ont dû être doublées. Les professeurs sont au nombre de 17. Les branches d'enseignement sont de 13, comme dans le gymnase classique; ce sont : la religion, l'allemand, le français, l'histoire, la géographie, les sciences naturelles, l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, la calligraphie, le dessin, le chant, la gymnastique. Le recteur est M. le Dr Charles Zimmermann.

L'histoire de la gymnastique à Bâle figure comme appendice de l'Invitation à la fête des Promotions et sort de la plume de M. Frédéric Iselin-Rüttimyer. Cette brochure contenant l'historique détaillé de l'introduction et des diverses phases de la gymnastique dans la ville de Bâle, on lira sans doute avec plaisir l'analyse de cet écrit substantiel et intéressant.

A Basedow, de Hambourg, revient le mérite d'avoir mis en honneur cette culture du corps qu'on nomme la gymnastique : à Guthsmuth, autre pédagogue allemand distingué, le mérite d'avoir donné un nouveau développement à cette partie de l'éducation publique. La Suisse a suivi le mouvement, grâce à Pestalozzi qui s'empara de ce qu'il y avait de bon dans la réforme de Guthsmuth et en fit l'application à Berthoud et à Yverdon.

Les sociétés pédagogiques et de bien public travaillaient au même but, entre autres cette Société helvétique dont Pestalozzi fût l'âme. Les établissements de Hofwyl, Münchenbuchsée, Heldenstein près de Coire, adoptèrent la gymnastique. A Bâle, ce fut Samuel Hopf, chef de l'institution de ce nom, qui introduisit les exercices du corps, avec l'aide d'un nommé Ackermann. Mais la gymnastique resta une affaire d'école. Un élan remarquable devait être donné à la culture physique, dans l'institution pestalozienne de Gottstadt, au canton de Berne, et de Berne même, où Clias organisa des épreuves publiques, qui coïncidaient presque avec le mouvement enthousiaste que le gymnaste patriote Jahn avait provoqué dans la guerre de l'indépendance, en 1813.

Mais, au moment où les gouvernements de l'Allemagne s' alarmaient des progrès d'un art qui avait pris à leurs yeux un caractère révolutionnaire, la Suisse lui faisait un accueil de plus en plus favorable. Le recteur du gymnase de Bâle, le Thurgovien Hanhardt, prenait la gymnastique sous sa protection. Un élève de Clias, Weilenmann, établi à Bâle, y formait des élèves, entre autres le professeur Eckenstein et le conseiller communal Hagenbach encore vivant. C'était dans la cour du gymnase qu'avaient lieu ces exercices. Par les temps pluvieux, les exercices se faisaient dans la chapelle de St-Nicolas. Weilenmann finit même par obtenir la concession d'un emplacement spécial de l'autorité communale. Une impulsion nouvelle devait être donnée à la gymnastique après la fondation de la société de Zofingue, éclosée au souffle des sociétés d'étudiants allemands, proscrites dans leur pays. L'idée de renouveler les jeux olympiques des Grecs avait percé dans un discours du Zofingien bernois Bachmann. Bien que la proposition eût trouvé de l'écho, l'opinion générale se prononça cependant pour la séparation des exercices de l'intelligence et ceux du corps, envisagés par les Zofingiens comme un délassement et une diversion, plutôt que comme un travail digne des mêmes récompenses que le travail intellectuel.

Une section de la Société de Zofingue s'était formée à Bâle avec la double tâche de développer le corps et l'esprit et de fortifier le patriotisme. Elle demanda et obtint la jouissance de la cour du Margrave (1823).

La création des Fêtes de la jeunesse et des écoles et celles des Fêtes de chant dans plusieurs villes de la Suisse devait aussi favoriser le développement des exercices du corps.

L'inauguration du monument de St-Jacques, en 1824, fit naître toute espèce d'idées pour l'amusement des enfants, leur réunion en chœurs et l'introduction de la gymnastique. La Société d'utilité publique établit une Commission de 7 membres, qui avait à sa tête le recteur Hanhardt et comptait parmi ses membres un Bourckart, un Bernouilli, et le généreux conseiller Minder, le pacificateur de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne.

Un des premiers fruits de la vie nouvelle qui se manifesta à la suite de l'établissement de cette Commission, fut la formation d'une Société de

gymnastique (*Turnverein*) et le choix d'un emplacement plus convenable organisé au Klingenthal. Les exercices eux-mêmes se perfectionnèrent et n'eurent plus seulement pour objet le développement de la force physique, mais aussi la beauté du corps, comme chez les Grecs. Les exercices militaires et les courses scolaires, voire en traîneaux, marquent une nouvelle phase du mouvement.

CHRONIQUE SCOLAIRE.

BERNE. — Le Conseil général de la municipalité de la ville de Berne a eu à s'occuper, dans sa dernière séance, d'un objet important, savoir de l'augmentation du traitement des instituteurs primaires. Après une longue discussion, qui portait essentiellement sur l'opportunité d'admettre un traitement de retraite (pension de retraite), que quelques-uns, des conservateurs, combattaient en argumentant que l'adoption de ces pensions pourrait bien constituer un système anti-républicain, le Conseil général a décidé :

1^o Par 27 voix contre 4 :

De fixer le traitement annuel de l'instituteur à 1800 francs, celui de l'institutrice à fr. 1300 ;

D'établir la série des augmentations de traitement applicables aux instituteurs et institutrices, comme suit :

Fr. 200 pour cinq années de service ;
» 400 pour dix »
» 600 pour quinze »

2^o Par 28 voix contre 10 :

De porter à fr. 500 la pension annuelle de retraite qui sera accordée à l'instituteur après trente années de service et à l'institutrice après 25 années.

Ces décisions devront être ratifiées par l'assemblée générale des habitants de la ville de Berne ; il n'est pas douteux qu'elles ne le soient, d'autant plus qu'elles comportent des modifications assez modestes, eu égard à la cherté de la vie toujours croissante dans cette ville.

Nous savons des cantons où des radicaux ont soutenu aussi la thèse que les pensions de retraite n'étaient pas démocratiques. Nous sommes heureux de voir plusieurs cantons consacrer le principe contraire. C'est ce qui est injuste et anti-progressiste qui n'est pas démocratique. Une démocratie ténébreuse est le pire des gouvernements.

Le Rédacteur en chef : A. DAGUET.